



Actualité Orne, relayé sur le site de
jeudi 30 septembre 2010



Grillage pour la chasse à courre : Vuitton justifie

Locataire de la chasse à courre en forêt domaniale des Andaines, Patrick-Louis Vuitton a érigé un grillage sur le domaine public autour d'une propriété privée. Un bon compromis, assure le malletier.

C'est une clôture qui divise. Pour résoudre un différend entre un équipage de vénerie et un propriétaire privé à propos de chasse à courre, l'Office national de forêts (ONF) a autorisé l'installation d'un grillage de 2,5 m de haut sur un peu plus de 3 km, sur la frange sud-est du massif des Andaines, près de Bagnoles-de-l'Orne. Un ouvrage financé par Patrick-Louis Vuitton, président de l'équipage de La Roirie : « Ces panneaux sont posés pour protéger la propriété de Mme Dourdin de l'intrusion de nos chiens les jours de chasse, rappelle l'intéressé. Mme Dourdin ne voulant rien faire pour préserver sa quiétude, j'ai conclu un accord de partenariat avec l'ONF. »

Le « passionné de vénerie et amoureux de la nature » précise que « ces panneaux sont parfaitement intégrés à la forêt et respectent la biodiversité puisque sept passages sont aménagés pour permettre la libre circulation de la faune sauvage. Il ne s'agit en aucun cas d'un piège à cerfs et cela ne concerne qu'à peine 100 ha de bois privés sur les 5 370 ha de la forêt domaniale ».

Patrick-Louis Vuitton estime au passage qu'il y a un effet d'aubaine autour de son nom : « L'ONF pose déjà des grillages autour de certaines parcelles pour protéger des plantations. Cela ne donne pas lieu à une couverture médiatique. Nous avons l'autorisation de chasser sur d'autres parcelles privées possédant un plan d'eau dans ce massif des Andaines et cela se passe très bien. Enfin, j'ai proposé, il y a six ans, à Mme Dourdin de louer son territoire au travers d'une proposition honnête qu'elle a déclinée. »

« Stupidité »

Un argumentaire auquel n'adhère pas Laurence Dourdin, la propriétaire des hectares grillagés : « Tout cela est sans fondement. Que M. Vuitton nous montre un document où il nous propose quelque chose. De toute façon, je n'étais pas intéressée par quoi que ce soit et quelque argent que ce soit. » Au sujet de la clôture, elle estime que « cette façon d'encercler (ma) propriété est lamentable. Nous sommes mis devant le fait accompli. C'est une stupidité qui risque d'être la cause d'accidents. C'est bien un piège puisque les animaux seront confrontés à un grillage fermé les jours de chasse, alors que les barrières aménagées seront ouvertes la semaine ».

Laurence Dourdin, qui ne se pose pas en adversaire « de la vénerie, ni de la chasse » dit « ne pas comprendre l'autorisation de l'ONF, si ce n'est parce qu'il s'agit d'une histoire d'argent. Je m'étonne également du fait que sur les huit plaintes que nous avons déposées (contre l'équipage de La Roirie), il n'y en a que deux qui ont été jugées ». À la direction de l'ONF, on espérait que ce grillage allait « apaiser le débat dans l'intérêt de tous ». Cela ne semble pas en prendre le chemin.

Patrick BRIONNE. Ouest-France